### **EVENTProfil**

#### **Oberi Dorfet**

# Thème eco-points: 65% Fête de la ville/défilé Début de la manifestation 14.8.2026 Organisation Fin de la manifestation 80 % 16.8.2026 40 % Tournus Récurrent 20 % Lieu de déroulement 8404 Oberwinterthur Nombre de personnes 1500 Nature Alimentation Site Internet www.oberwinterthur.ch Adresse électronique dimitri.vogel@oberwinterthur.ch

#### Code QR du profilEVENT









Accessibilité

# Indications des mesures Complètement Majoritairement Non Non **□** ORGANISATION ET COMMUNICATION pertinent Il existe un concept de durabilité.\* Une personne responsable du domaine de la durabilité a été désignée.\* Toutes les personnes à l'interne de l'organisation (par ex. les membres du comité d'organisation, le personnel, les bénévoles) sont informées de la stratégie et des mesures de durabilité de la manifestation et, si nécessaire, formées. Toutes les parties prenantes externes importantes (par exemple les sponsors, les prestataires de services, les visiteurs, les participantes et participants, les riveraines et riverains) sont informées de la stratégie et des mesures de durabilité de la manifestation. Pour les manifestations récurrentes, un bilan du concept ou des mesures de durabilité est effectué systématiquement au terme de la manifestation. Des actions correctrices sont proposées dans une optique d'amélioration continue. \* **■ MATÉRIEL ET DÉCHETS** Complètement Majoritairement Non Non pertinent Les produits jetables à usage unique (comme la vaisselle à usage unique, les bouteilles en verre non réutilisables, les briques « Tetra

Pack », les articles de décoration, etc.) ne sont pas utilisés.*				
L'organisatrice ou l'organisateur de la manifestation réduit ses propres produits d'impression au minimum. Les solutions numériques sont privilégiées.				
Un nombre suffisant de poubelles de tri (tous les 25m, bien visibles) sont installées dans la zone réservée au public ; elles sont vidées en permanence/de façon régulière et permettent le tri des déchets.				
□ CIRCULATION ET TRANSPORT	Complètement I	Majoritaireme		lon ertinent
Les lieux des manifestations sont facilement accessibles en mobilité active (à pied, à vélo, etc.).	•			
Un nombre suffisant de places de stationnement pour les vélos est proposé.	•			
Les lieux des manifestations sont situés à une distance de marche de l'arrêt de transports publics le plus proche ou un service de navette est organisé.*	•			
Le début et la fin de la manifestation coïncident avec les horaires des transports publics.				
Dans la mesure du possible, des billets combinés (entrée/inscription et billet de transport public) ou des droits d'entrée/d'inscription à prix réduit sont proposés en cas de voyage en transport public.*				
Aucune place de parking supplémentaire n'est proposée pour les visiteuses et visiteurs ou les participantes et participants. Une taxe de stationnement incitative est exigée sur les places existantes et l'utilisation des transports publics est recommandée.	•			
Il y a suffisamment de places de parking réservées pour personnes en situation de handicap (3% des places de parking disponibles, mais au moins une place). Leur utilisation par les personnes qui en ont besoin est garantie.				
Le guidage des visiteurs pour la mobilité active, les correspondances avec les transports publics et les navettes est clairement indiqué et facilement compréhensible.				
Pour les transports de matériel et de personnes, des véhicules à faible consommation, peu polluants et sans émissions (norme EURO 6, au moins 3 étoiles selon la liste Auto-Environnement de l'ATE) sont utilisés.				
☐ ÉNERGIE ET INFRASTRUCTURES	Complètement I	Majoritaireme		lon ertinent
Les sites de la manifestation sont raccordés au réseau électrique et utilisent exclusivement de l'électricité verte certifiée. *	0	•		
Les systèmes d'alimentation en énergie mobiles sont à éviter. Dans le cas où ils seraient indispensables, le recours aux sources d'énergies durables (énergies renouvelables ou carburants synthétiques) est requis et les carburants fossiles sont proscrits.		•		
Des appareils et des installations à faible consommation d'énergie sont utilisés afin de minimiser la consommation d'énergie de la manifestation.	•			
Des bâtiments, des places de stationnement, des routes, des parcours, des pistes ou toute autre infrastructure existante sont utilisés. Si cela n'est pas possible, l'utilisation d'infrastructures temporaires et démontables qui peuvent être réutilisées est préconisée.*				
☐ NATURE ET PAYSAGE	Complètement I	Majoritaireme		
			p	ertinent
Le site de la manifestation et, le cas échéant, le tracé du parcours, les zones réservées aux spectatrices et spectateurs, les zones				

d'installation et de stockage ne traversent pas de zones protégées ou sensibles aux perturbations et ne polluent pas les eaux.*				
Les émissions lumineuses à l'extérieur sont réduites au min <mark>imum.*</mark>				
La sonorisation des espaces extérieurs se fait de manière concentrée dans un même lieu et à un volume limité afin d'éviter une pollution sonore inutile. Dans les zones sensibles au bruit, aucune musique de divertissement n'est diffusée et la diffusion est limitée dans le temps.				
En cas d'événements météorologiques extrêmes (chaleur, tempête, orage, etc.), des dispositions adéquates sont prises pour assurer le bien-être et la protection des personnes et des infrastructures.*				
Des mesures sont prises pour protéger les espaces naturels adjacents (p. ex. sols, cours d'eau, rives, arbres). Si des espaces naturels devaien néanmoins être endommagés, ils doivent être restaurés et les autorités compétentes doivent en être informées.				
□ ALIMENTATION	Complètement M	ajoritaireme	nt Non N	on ertinent
Les stands de restauration proposent des produits régionaux et de saison.	•			
Au moins 50% des plats proposés lors de la manifestation sont végétariens et/ou végétaliens.*				
Les produits à base de viande et de poisson répondent à des normes élevées en matière de bien-être animal et sont issus de l'élevage biologique ou IP-Suisse.		•		
L'eau du robinet est rendue accessible gratuitement, par exemple via des stations d'eau potable.*	•			
□ SANTÉ ET PRÉVENTION	Complètement M	ajoritaireme	nt Non N p	on ertinent
Au niveau de la vente d'alcool, la protection de la jeunesse telle que prescrite par la loi est rigoureusement respectée sur la base d'un concept de protection de la jeunesse, ou alors aucun alcool n'est servi	•			
prescrite par la loi est rigoureusement respectée sur la base d'un	•			
prescrite par la loi est rigoureusement respectée sur la base d'un concept de protection de la jeunesse, ou alors aucun alcool n'est servi. Une offre attrayante de boissons non alcoolisées, vendues à un prix inférieur à celui de la boisson alcoolisée la moins chère et de même	•			
prescrite par la loi est rigoureusement respectée sur la base d'un concept de protection de la jeunesse, ou alors aucun alcool n'est servi.  Une offre attrayante de boissons non alcoolisées, vendues à un prix inférieur à celui de la boisson alcoolisée la moins chère et de même contenance (si existante), est proposée.  Un concept/plan de sécurité est réalisé et les soins médicaux de base	•			
prescrite par la loi est rigoureusement respectée sur la base d'un concept de protection de la jeunesse, ou alors aucun alcool n'est servi Une offre attrayante de boissons non alcoolisées, vendues à un prix inférieur à celui de la boisson alcoolisée la moins chère et de même contenance (si existante), est proposée.  Un concept/plan de sécurité est réalisé et les soins médicaux de base sont assurés.*  Des points de contact facilement accessibles sont définis et communiqués pour signaler les incidents de discrimination, de	•			
prescrite par la loi est rigoureusement respectée sur la base d'un concept de protection de la jeunesse, ou alors aucun alcool n'est servi Une offre attrayante de boissons non alcoolisées, vendues à un prix inférieur à celui de la boisson alcoolisée la moins chère et de même contenance (si existante), est proposée.  Un concept/plan de sécurité est réalisé et les soins médicaux de base sont assurés.*  Des points de contact facilement accessibles sont définis et communiqués pour signaler les incidents de discrimination, de	•		nt Non N	
prescrite par la loi est rigoureusement respectée sur la base d'un concept de protection de la jeunesse, ou alors aucun alcool n'est servi. Une offre attrayante de boissons non alcoolisées, vendues à un prix inférieur à celui de la boisson alcoolisée la moins chère et de même contenance (si existante), est proposée.  Un concept/plan de sécurité est réalisé et les soins médicaux de base sont assurés.*  Des points de contact facilement accessibles sont définis et communiqués pour signaler les incidents de discrimination, de violence et/ou de harcèlement.			nt Non N	
prescrite par la loi est rigoureusement respectée sur la base d'un concept de protection de la jeunesse, ou alors aucun alcool n'est servi. Une offre attrayante de boissons non alcoolisées, vendues à un prix inférieur à celui de la boisson alcoolisée la moins chère et de même contenance (si existante), est proposée.  Un concept/plan de sécurité est réalisé et les soins médicaux de base sont assurés.*  Des points de contact facilement accessibles sont définis et communiqués pour signaler les incidents de discrimination, de violence et/ou de harcèlement.			nt Non N	
prescrite par la loi est rigoureusement respectée sur la base d'un concept de protection de la jeunesse, ou alors aucun alcool n'est servi. Une offre attrayante de boissons non alcoolisées, vendues à un prix inférieur à celui de la boisson alcoolisée la moins chère et de même contenance (si existante), est proposée.  Un concept/plan de sécurité est réalisé et les soins médicaux de base sont assurés.*  Des points de contact facilement accessibles sont définis et communiqués pour signaler les incidents de discrimination, de violence et/ou de harcèlement.  ACCESSIBILITÉ ET COHÉSION SOCIALE  La manifestation assure un accès sans barrière pour toutes et tous.*  Des places intégrées (non isolées) sont mises à la disposition des			nt Non N	
prescrite par la loi est rigoureusement respectée sur la base d'un concept de protection de la jeunesse, ou alors aucun alcool n'est servi. Une offre attrayante de boissons non alcoolisées, vendues à un prix inférieur à celui de la boisson alcoolisée la moins chère et de même contenance (si existante), est proposée.  Un concept/plan de sécurité est réalisé et les soins médicaux de base sont assurés.*  Des points de contact facilement accessibles sont définis et communiqués pour signaler les incidents de discrimination, de violence et/ou de harcèlement.  Des places intégrées (non isolées) sont mises à la disposition des personnes en situation de handicap sur le lieu de la manifestation.  Les familles, les enfants, les jeunes et autres groupes (étudiants, apprentis, bénéficiaires de l'aide sociale) bénéficient d'entrées à prix			nt Non N	
prescrite par la loi est rigoureusement respectée sur la base d'un concept de protection de la jeunesse, ou alors aucun alcool n'est servi Une offre attrayante de boissons non alcoolisées, vendues à un prix inférieur à celui de la boisson alcoolisée la moins chère et de même contenance (si existante), est proposée.  Un concept/plan de sécurité est réalisé et les soins médicaux de base sont assurés.*  Des points de contact facilement accessibles sont définis et communiqués pour signaler les incidents de discrimination, de violence et/ou de harcèlement.  Des places intégrées (non isolées) sont mises à la disposition des personnes en situation de handicap sur le lieu de la manifestation.  Les familles, les enfants, les jeunes et autres groupes (étudiants, apprentis, bénéficiaires de l'aide sociale) bénéficient d'entrées à prix réduit ou de l'entrée gratuite.*  L'engagement des bénévoles est remercié de manière appropriée et			nt Non N	
prescrite par la loi est rigoureusement respectée sur la base d'un concept de protection de la jeunesse, ou alors aucun alcool n'est servi. Une offre attrayante de boissons non alcoolisées, vendues à un prix inférieur à celui de la boisson alcoolisée la moins chère et de même contenance (si existante), est proposée.  Un concept/plan de sécurité est réalisé et les soins médicaux de base sont assurés.*  Des points de contact facilement accessibles sont définis et communiqués pour signaler les incidents de discrimination, de violence et/ou de harcèlement.  Des places intégrées (non isolées) sont mises à la disposition des personnes en situation de handicap sur le lieu de la manifestation.  Les familles, les enfants, les jeunes et autres groupes (étudiants, apprentis, bénéficiaires de l'aide sociale) bénéficient d'entrées à prix réduit ou de l'entrée gratuite.*  L'engagement des bénévoles est remercié de manière appropriée et valorisé par un certificat, disponible sur demande.  Pour les produits commerciaux tels que le café, le chocolat, le jus d'orange, les noix, les fruits secs et les textiles, seuls des produits			nt Non N	

ECONOMIE .	Complètement	Majoritairement	Non	Non pertinent
				pertinen
La manifestation prendra les mesures appropriées pour limiter au minimum les subventions et financements publics demandés.				
Des mesures sont prises pour inciter les personnes participant à la manifestation à prolonger leur séjour ou à pratiquer d'autres activités dans la région (par exemple en coordination avec les organisations touristiques locales/régionales).				
Le comité d'organisation assume la responsabilité de ses prestataires par ex. traiteurs, fournisseurs d'infrastructures, fournisseurs de vêtements) et conclut avec eux des accords conformes aux objectifs de durabilité de la manifestation.		•		
Tous le personnel rémunéré et employé de manière régulière bénéficie de contrats de travail et est rémunéré de manière appropriée pour ses prestations.		•		
Le personnel travaille conformément à la loi sur le travail et est informé des contraintes extraordinaires.				
Afin de soutenir l'économie régionale, les fournisseurs de la région sont privilégiés.*	•			
Une analyse des risques est effectuée afin d'identifier les dangers et es conséquences financières possibles (par exemple, évaluation des facteurs de risque d'une faible affluence potentielle).*				

Téléchargement du 4.11.2025

## Schweizer Verband für nachhaltige Events Association suisse pour des manifestation durables

St. Johanns-Vorstadt 3 4056 Basel Tel. 061 261 40 81 info@saubere-veranstaltung.ch/

info@saubere-veranstaltung.ch / info@manifestation-verte.ch www.saubere-veranstaltung.ch / www.manifestation-verte.ch